

Avis important aux participants à Paris-Brest-Paris

Si vous voulez participer cette année à PBP et vous êtes déjà préinscrit, il faut absolument transformer votre préinscription en inscription **au plus tard le 20 juin à minuit et payer le droit d'inscription**. Cela est possible dès vous avez accompli avec succès 3 des 4 randonnées qualificatives. Vous vous inscrivez via le site www.paris-brest-paris.org où vous vous connectez à votre dossier personnel. Vous y pouvez consulter tous vos BRM et les numéros d'homologation nécessaires.

Cette étape est très importante, car qui n'est pas inscrit définitivement le 20 juin ne pourra pas participer à PBP.

Etant inscrit le 20 juin, mais il vous reste encore un brevet à accomplir. Vous avez le temps jusqu'au 3 juillet minuit pour rajouter votre numéro d'homologation à votre dossier personnel.